



Communiqué de presse

Protection du climat : La Ville de Delémont met les bouchées doubles

Le chauffage des bâtiments est responsable de près de 40% des émissions de gaz à effet de serre en Suisse. Dans le cadre de sa stratégie énergétique, la Ville de Delémont, labellisé Cité de l'énergie® et European Energy Award® GOLD, vise la suppression des chauffages à mazout à l'horizon 2035. Elle considère la substitution du mazout au profit du gaz naturel comme une solution transitoire économique minimale qui permet de réduire de 25% les émissions de CO₂. Les SID ont personnellement contactés plus de 650 propriétaires delémontains pour les encourager à changer leur chauffage à court-moyen terme. Le chauffage avec des énergies renouvelables est largement encouragé par le programme de subventions ambitieux, voir avant-gardiste, des SID.

A Delémont, les propriétaires de bâtiments ont la possibilité de substituer facilement leur système de chauffage à mazout par du gaz naturel pour ceux qui sont situés à proximité du réseau de la Ville. C'est une solution économique pour les propriétaires, qui permet de réduire de façon conséquente les émissions de CO₂ et donc l'impact direct des chauffages sur le changement climatique.

Pour faciliter ces démarches, les SID mettent un modèle type de formulaire de demande de permis de construire à disposition à l'adresse sid.delemont.ch/permisgaz, et, si le dossier complet est déposé au service UETP d'ici au 31 mars 2019, le changement de système de chauffage ne sera pas soumis aux nouvelles prescriptions légales. Ainsi, le propriétaire s'assure de pouvoir remplacer son système de chauffage par le gaz naturel de la Ville de Delémont, avec un délai de 2 ans pour effectuer les travaux.

Les propriétaires peuvent contacter les spécialistes de la société Régiogaz SA, ainsi que les SID pour tout complément d'information.

A propos des SID

Avec plus de 90 millions de kWh distribués annuellement, les SID assurent la fourniture d'électricité à des clients commerciaux et privés ainsi que la gestion et la distribution de l'eau potable. Par mandat de Régiogaz SA, les SID assurent également la construction et l'entretien du réseau ainsi que la distribution de gaz naturel. Les SID développent la politique énergétique de la Ville de Delémont en adéquation avec la stratégie énergétique fédérale 2050, dont les objectifs de la société à 2000 W.

Delémont, le 14 mars 2019